

# ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

## ABANDON

Carrier-Moisan, Marie-Eve  
Carleton University, Canada

Date de publication : 2023-09-12

DOI : 10.47854/anthropen.v1i1.52091

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Alors que dans la culture psycho-pop occidentale, la tendance est de voir l'abandon comme un trauma individuel, avec la peur d'être abandonné en trame de fond, les anthropologues, quant à eux, s'intéressent plutôt aux dimensions sociales, collectives et politiques de l'abandon, incluant les conceptions et représentations de l'abandon, les façons dont la famille, la communauté et l'État abandonnent êtres, objets et lieux, et les processus de pouvoir et de différenciation sociale qui rendent l'abandon possible, normalisé, et parfois nécessaire (voire moteur) aux systèmes économiques et de gouvernance contemporains. L'abandon renvoie autant à un état ou à une condition ontologique (être abandonné) qu'à une action, ou un processus actif, voire une forme de pouvoir (abandonner êtres, lieux, objets, pratiques). Le terme « abandon » s'applique ainsi à des situations et contextes variés, ce qui rend parfois son usage vague et indéfini. Dans les écrits théoriques en sciences sociales, l'abandon ne fait pas l'objet d'une conception unifiée, mais certaines approches se recoupent et permettent de discerner des tendances. Ce qui rend la compréhension de l'abandon encore plus complexe, c'est que celui-ci est à la fois objet d'étude, catégorie descriptive et approche conceptuelle.

Comme objet d'étude, l'abandon apparaît notamment dans les écrits anthropologiques concernant les lieux abandonnés tels que les ruines, les villes et les villages abandonnés à la suite de guerres, les espaces vacants et négligés, ou encore les quartiers en déclin. D'une part, il y a un intérêt pour documenter la vie sociale des lieux abandonnés, même si celle-ci n'est pas toujours apparente ou reconnue par les institutions publiques (Dawdy 2010). Dans les espaces urbains vacants, cette vie sociale peut prendre des formes variées, allant d'abris pour les personnes sans domicile fixe à jardins pour les résidents voisins, de sites d'exploration pour les collectionneurs et collectionneuses et d'expérimentation pour les artistes, à terrains de jeu pour les enfants, en passant par dépotoir. Cette vie sociale peut même se manifester par des pratiques virtuelles, comme dans le cas des personnes relocalisées d'un petit village abandonné durant l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974, qui ont recréé leur village sur Facebook (Akdeniz 2022). D'autre part, les écrits font état des processus symboliques, discursifs et matériels par lesquels certains lieux sont délaissés par les pouvoirs et instances publiques. La détérioration d'un lieu, pour

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Marie-Eve, 2023, « Abandon », *Anthropen*. <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.52091>.

plusieurs, n'est pas anodine mais plutôt produite de façon active, ce qui est souvent masqué par les discours publics pour lesquels de tels processus sont inévitables car résultant des cycles économiques de croissance et de décroissance. C'est ce qui passe, par exemple, dans des parcs de maisons mobiles à Lincoln, au Nebraska, où l'anthropologue Allison Formanack (2018) s'est penchée sur le déroulement au quotidien du processus d'abandon, allant des coupures d'eau aux expulsions, processus par lequel ces parcs de maisons mobiles sont dévalués et transformés en zones d'abandon et de ruine, et leurs habitants et habitantes, stigmatisés et laissés pour compte.

Dans les écrits anthropologiques, on remarque également une production importante sur les pratiques d'abandons d'enfants. D'une part, l'abandon est abordé comme catégorie discursive et légale, qui organise les relations de filiation et rend l'adoption permise. Certains anthropologues s'attardent sur la matérialisation de cette catégorie légale dans les pratiques bureaucratiques et étatiques. Par exemple, Ouellette et Goubau (2009) documentent la façon dont la Banque mixte au Québec permet de reconfigurer l'enfant placé en enfant abandonné et donc adoptable, à travers un système de captation qui repose sur la liminalité et l'ambiguïté entourant les relations filiales. Ailleurs, Fonseca met en évidence les tensions entre les cadres légaux entourant l'adoption internationale et les cadres normatifs concernant la circulation locale des enfants pauvres au Brésil, circulation fluide, provisoire, et qui résulte de pratiques de survie dans un contexte de pauvreté. Dans ce contexte, alors que les mères considèrent, selon leur logique culturelle, que le placement de leur enfant en orphelinat, en situation de crise, est provisoire, ces enfants sont considérés comme abandonnés par l'État et donc soumis à l'adoption internationale. D'autres anthropologues ont examiné les conceptions qu'ont de l'abandon les parents adoptifs, incluant l'idée de l'enfant sans attache comme justification de l'appropriation d'enfants, surtout dans un contexte international, idée qui, quoique parfois véridique, ne rend pas compte des inégalités socioéconomiques et géopolitiques dans le transfert d'enfants dits abandonnés (Fonseca 2000).

Les anthropologues s'intéressent donc aux contextes socioéconomiques dans lesquels s'inscrivent les pratiques d'abandons d'enfants. En ce sens, les travaux de l'anthropologue Nancy Scheper-Hugues (1998), qui cherchait à comprendre pourquoi certaines mères laissaient leur enfant mourir, ont frappé les esprits. Scheper-Hughes examinait des pratiques de tri d'enfants par des mères vivant dans un contexte de pauvreté extrême dans le nord-est du Brésil, où la forte mortalité infantile faisait partie de la vie. Elle montrait comment ces mères se trouvaient coincées dans des dilemmes moraux impossibles, alors qu'elles devaient choisir quel(s) enfant(s) laisser vivre et quel(s) enfant(s) laisser mourir. En s'appuyant sur des logiques culturelles de différenciation, ces mères cherchaient alors des signes – un désir de vivre ici, un désintérêt pour la vie là – signes qui orientaient leurs pratiques maternelles soit vers le soin, soit vers l'abandon. Bien que Scheper-Hugues n'utilise pas le terme « abandon », ses travaux ont permis d'élargir la compréhension des pratiques d'abandon en mettant l'accent sur l'abandon acceptable, reconnu socialement.

Suivant cette idée de l'abandon acceptable, les anthropologues ont davantage examiné les façons dont l'abandon de personnes est normalisé, qu'il s'agisse de personnes vieillissantes, en situation de handicap, souffrantes, malades, ou ayant des problèmes liés à la santé mentale. Dans cette lignée, les travaux de João Biehl (2005) sont notables. En partant de ce qu'il appelle des « zones d'abandon social » telles que

Vita (un asile où les personnes considérées comme non productives – et donc sans valeur – sont abandonnées) et de sa rencontre avec Catarina, une patiente de Vita, il retrace le processus social différencié qui avait mené à son abandon familial, conjugal et institutionnel. Biehl s'attarde sur le sens commun qui a fait de Catarina une personne mentalement *defective* (défectueuse/déficiente), et sur les différentes constellations de pouvoir ayant rendu son abandon permmissible, considérant la famille « comme un agent médical de l'État » (2005, 22), à un moment où la psychiatrie s'insère dans l'espace domestique. Il n'y avait pas eu d'intention singulière, ni de moment spécifique d'abandon, mais plutôt des formes de pouvoir biopolitiques qui s'étaient entrecroisées pour soutenir la dépersonnalisation, la surmédicalisation et la psycho-pathologisation de Catarina – masquant par le fait même sa maladie physiologique dégénérative –, et qui incluait, par exemple, les politiques de santé de l'État, la connaissance scientifique médicale et psychiatrique, l'industrie pharmacologique et la marchandisation de la médecine, ainsi que les relations de genre et la famille. Catarina a été ainsi délaissée dans Vita, dans ce que Biehl voit comme une mort sociale, dans l'attente de sa mort physique. Le concept de mort sociale, souvent apparié à celui d'abandon social, symbolise la rupture des liens sociaux et affectifs suivant l'expulsion de la vie familiale.

À la suite de Biehl, plusieurs anthropologues ont examiné la spatialité et la spécificité de l'abandon en reprenant la notion de zone d'abandon social afin de comprendre comment l'abandon se matérialise dans l'espace différencié. Cet accent mis sur la spatialité de l'abandon n'est pas sans rappeler les travaux influents du philosophe Giorgio Agamben (2005) sur les camps de concentration et l'exercice du pouvoir souverain moderne. Pour Agamben, le camp de concentration représente une manifestation extrême du pouvoir de l'État nation moderne, et il invite à reconnaître le camp métamorphosé, mais toujours présent, dans certains espaces où la loi est suspendue et où l'abandon par l'État réduit certaines personnes à la vie nue, c'est-à-dire à la vie sans protection et sans droit, en dehors de la citoyenneté. L'abandon, pour Agamben, est intrinsèque au pouvoir souverain de l'État moderne, et intimement lié à la citoyenneté et aux protections que confèrent l'appartenance à un État. Cette forme de pouvoir est souvent associée à la nécropolitique telle que développée par Mbembe (2006), pour discuter le pouvoir de gouverner par la mort, même si la notion de nécropolitique va au-delà de l'espace du camp et de l'état d'exception pour inclure des pratiques de terreur, de violence et de guerre qui seraient inhérentes à la gouvernance moderne. La notion d'abandon chez Agamben présume une certaine universalité des processus de déshumanisation et d'abandon lors d'un épisode d'état d'exception et de gouvernance par suspension de la loi. Pourtant, la production de l'abandon par l'État est intimement liée aux processus genrés, racisés et coloniaux qui réduisent certaines catégories de personnes à la vie nue, comme le montrent les travaux notoires de la géographe Géraldine Pratt (2005), dans le cas des travailleuses du sexe et des femmes autochtones disparues et assassinées dans le Downtown Eastside de Vancouver, ou encore dans le cas des travailleuses domestiques philippines sans protection dans l'espace privé domestique en raison du régime migratoire. À la suite de Pratt, plusieurs féministes antiracistes ont repris l'idée de l'état d'exception et de l'abandon comme processus différencié (Sundberg 2015).

Dans une lignée théorique parente, l'anthropologue Elizabeth Povinelli propose la notion d'« économie d'abandon » pour théoriser les formes de gouvernementalité qui organisent la vie sociale selon des « logiques sociales d'appartenance et

d'abandon » (2011, 5). Elle suggère que l'abandon fait partie intégrante des formes de gouvernance actuelles du libéralisme tardif, dont la logique repose sur l'organisation inégale de la vie sociale et l'appartenance sociale différenciée. Elle cherche à attirer l'attention, non pas sur les formes d'abandon découlant de grands bouleversements sociaux, de moments de crise et de catastrophes, mais plutôt sur des moments qu'elle appelle « ordinaires, chroniques et crasseux » (2011, 13). Ces formes d'abandon se manifestent par une érosion accélérée de certains corps, matérialités et possibilités d'existence. Povinelli donne l'exemple des différences marquées dans l'espérance de vie et la prépondérance de maladies chroniques chez des groupes d'autochtones de Nouvelle-Zélande comme étant la matérialisation d'une relation sociopolitique d'abandon, dont l'aspect chronique et ordinaire (plutôt que spectaculaire ou événementiel) contribue à la normalisation. Pour Povinelli, l'abandon est une relation inscrite dans l'orientation temporelle de modes de gouvernance où la réalisation du futur parfait (« ce que nous aurons atteint ») implique un sacrifice (« ce qui aura valu la peine ») – c'est-à-dire un abandon d'êtres et de possibilités d'existence qui tombent au-delà des possibilités de reconnaissance sociale et politique.

La notion d'économie d'abandon a une portée analytique importante, notamment pour saisir les formes d'abandons ordinaires et imperceptibles qui se retrouvent dans les pratiques d'urbanisation, les formes de développement économique, les politiques publiques, etc. Cette conceptualisation permet également de comprendre des moments d'abandon massif, comme lors de la pandémie mondiale de COVID-19. Alors qu'il serait tentant de voir les morts de personnes âgées en institution dans plusieurs endroits d'Europe et d'Amérique du Nord comme résultant d'un moment de crise inattendue, plusieurs ont noté, suivant Povinelli, la nature routinière, ordinaire, sordide et soutenue des pratiques et politiques de l'État ayant rendu permmissible l'abandon massif des personnes âgées vivant en institution. En considérant les soins de longue durée comme des zones d'exception et d'abandon bien avant le début de la pandémie, il devient possible de voir comment l'équilibre du système longtemps fragilisé par des politiques de dérégulation et de partenariat avec le secteur privé s'est trouvé rompu lors de la pandémie, ce qu'Ellen Badone (2021) démontre dans le cas de l'Ontario, où non seulement les personnes âgées fragilisées se sont retrouvées dans des situations de négligence, de déni et d'abandon, mais également les préposées aux bénéficiaires, particulièrement frappées par la COVID-19, dont l'occupation genrée, racisée et précaire a longtemps été délaissée par l'État.

Les travaux de l'anthropologue Holly Wardlow (2020) en Papouasie-Nouvelle-Guinée présentent un cas intéressant où l'abandon par l'État n'est pas conceptualisé comme étant inhérent à sa gouvernance. L'absence d'État à Tari et dans la province d'Hela, entre la fin des années 1990 et 2005 environ, se manifeste par la fuite des fonctionnaires, l'absence de personnel médical dans les hôpitaux, des fraudes électorales et une intensification des guerres entre groupes armés qui barrent les routes, se livrent aux enlèvements et aux vols à main armée, et exercent une forme de pouvoir faisant contrepoids à celui de l'État. Ici l'abandon gouvernemental accentue les inégalités de genre car en l'absence d'État, la violence sexuelle devient une stratégie utilisée par les familles pour punir les incursions ennemies. Le concept d'abandon gouvernemental chez Wardlow fait ainsi référence au retrait presque total et généralisé de l'État, à l'absence d'une force policière effective et au processus de désintégration de ses infrastructures physiques telles qu'hôpitaux et écoles, un

processus d'abandon étatique distinct de celui décrit par Povinelli, entre autres, mais qui a pour caractéristique commune ici le refus de l'État de prendre soin.

Une critique que l'on adresse souvent à la notion d'abandon concerne la passivité implicite des personnes abandonnées et la vision parfois dichotomique qui peut en découler. Également, comme le note l'anthropologue Veena Das (2008), la notion d'abandon social telle que mise de l'avant par Biehl et reprise dans plusieurs écrits anthropologiques présente certaines difficultés analytiques, parce que le concept fait référence à des processus distincts. Das insiste sur l'importance de distinguer différentes formes d'abandon, à commencer par les plus frappantes, comme les formes d'abandon familial dans l'espace domestique par opposition à celles de l'État et de ses bureaucraties et pratiques institutionnelles ; elle note qu'un concept unique peut masquer des différences importantes entre les actions de l'État et celles de la famille qui, pour elle, ne peut se réduire à un prolongement de l'État. Citant l'exemple du tri d'enfants évoqué par Scheper-Hugues comme étant un processus d'abandon social distinct de celui vécu par Catarina dans *Vita*, elle insiste sur le fait que les décisions et pratiques menant à l'abandon doivent être comprises dans leur contextes spécifiques et localisés. Il va sans dire que l'abandon est une notion expansive, qui peut ainsi être utilisée pour parler de processus distincts, mais qui n'en demeure pas moins significative pour nommer et comprendre les processus et pratiques de différenciations sociales menant à la déshumanisation.

## Références

- Agamben, G., 2005, *State of Exception*, Chicago, University of Chicago Press.
- Akdeniz, N., 2022, « From participant observation to participant action(-to-be) : Multi-sited ethnography of displacement in Cyprus », *Ethnography*, 23 (2) : 294-316. <http://doi.org/10.1177/1466138119829151>.
- Badone, E., 2021, « From Cruddiness to Catastrophe : COVID-19 and Long-Term Care in Ontario », *Medical Anthropology*, 40 (5) : 389-403. <https://doi.org/10.1080/01459740.2021.1927023>.
- Biehl, J., 2005, *Vita : Life in a Zone of Social Abandonment*. Berkeley, University of California Press.
- Das, V., 2008, « The Difficulty of Reality in Zones of Abandonment », *Biosocieties*, 3 (3) : 344-346. <https://doi.org/10.1017/S174585520800625X>.
- Dawdy, S.L., 2010, « Clockpunk Anthropology and the Ruins of Modernity », *Current Anthropology*, 51 (6) : 761-793. <https://doi.org/10.1086/657626>.
- Fonseca, C., 2000, « La circulation des enfants pauvres au Brésil : une pratique locale dans un monde globalisé », *Anthropologies et Sociétés*, 24 (3) : 53-73. <https://doi.org/10.7202/015671ar>
- Fromanack, A.B., 2018, *Mobile Home on the Range: Manufacturing Ruin and Respect in an American Zone of Abandonment*. Thèse de Doctorat, Université du Colorado à Boulder.
- Mbembe, A., 2006, « Nécropolitique », *Raisons politiques*, 1 (21) : 29-70. <https://doi.org/10.3917/rai.021.0029>.

Ouellette, F.-R. et D. Goubau, 2009, « Entre abandon et captation : l'adoption québécoise en "banque mixte" », *Anthropologie et Sociétés*, 33 (1) : 65-81. <https://doi.org/10.7202/037813ar>.

Povinelli, E.A., 2011, *Economies of Abandonment : Social Belonging and Endurance in Late Liberalism*. Durham (NC) et Londres, Duke University Press.

Pratt, G., 2005, « Abandoned Women and Spaces of the Exception », *Antipode*, 37 (5) : 1052-1078. <https://doi.org/10.1111/j.0066-4812.2005.00556.x>.

Sunberg, J., 2015, « The State of Exception and the Imperial Way of Life in the United-States-Mexico Borderlands », *Environment and Planning D: Society and Space*, 33 (2) : 209-228. <https://doi.org/10.1068/d14040p>.

Wardlow, H., 2020, *Fencing in AIDS: Gender, Vulnerability, and Care in Papua New Guinea*. Berkeley, University of California Press.